

**MINISTRE DE L'AGRICULTURE,  
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE**

-----  
**CABINET**  
-----

**REPUBLIQUE DU CONGO**  
**Unité\* Travail\* Progrès**

## FICHE DE PROJET SUR LA CHAINE DE VALEUR DE L'ANACARDIER

<b>Pays</b>	RÉPUBLIQUE DU CONGO
<b>Durée</b>	5 ans, à partir de 2020
<b>Localisation</b>	Département du Niari et de la Bouenza, du Pool, de la Lekoumou, de la Cuvette, de la Sangha et de la Likouala
<b>Estimation du Coût</b>	1 060 000 000 FCFA soit 1 615 854 Euros
<b>Contexte</b>	La République du Congo, dispose des conditions idéales pour le développement de l'anacardier. Les opérateurs privés se sont lancés dans la culture de l'anacardier avec des résultats encourageants. Le projet en cours vise à intégrer l'agroforesterie avec la culture de l'anacardier.
<b>Justification</b>	La noix de cajou est demandée sur le marché international et de nombreux partenaires agro-industriels sollicitent le Congo pour développer cette culture. De ce fait ce projet, contribuera à l'augmentation des exportations.
<b>Objectifs</b>	Contribuer à la diversification de l'économie, créer les emplois pour les jeunes.
<b>Acteurs de la Chaîne</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recherche agronomique ;</li> <li>• Producteurs semenciers (matériel végétal) ;</li> <li>• Prestataires de services mécanisés ;</li> <li>• Fournisseurs d'intrants agricoles ;</li> <li>• Producteurs (unités familiales et agro-industriels) ;</li> <li>• Ouvriers agricoles ;</li> <li>• Techniciens agricoles ;</li> <li>• Transporteurs ;</li> <li>• Agro-industriels (alimentation humaine, boissons, cosmétique, etc.) ;</li> <li>• Fabricants d'équipements de transformation ;</li> <li>• Négoce/export ;</li> <li>• Commerçants (grossistes et détaillants).</li> </ul>
<b>Contraintes à lever</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'accès à la terre ;</li> <li>• Le déficit de financement ;</li> <li>• Le dispositif de plants de qualité ;</li> <li>• L'absence de l'historique de la culture au Congo ;</li> <li>• La taille réduite des exploitations (essentiellement de type familiale).</li> </ul>
<b>Actions à mener</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place de 800 hectares de l'anacardier en agroforesterie dans les départements ciblés par le projet ;</li> <li>• Appui la chaîne de valeur de la noix de cajou.</li> </ul>
<b>Résultats attendus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de la culture pour atteindre 50 000 hectares à la fin du projet.</li> </ul>